

**Compte-rendu**  
**Réunion « Ca passe par ma commune »**  
**Samedi 20 mai 2006 – Salle polyvalente de Virginal**

Présents :

Luc Schoukens (CLI), Olivier Van Hee (CCBW), Didier Vandermeersch (Rio Kyoto), Catherine Blondiau (Rio Kyoto), Lolita et Marc Abramowicz (Paix Juste au Proche Orient), Marie-Françoise Tondreau (Rio Kyoto), Nadine Ferrard (ADESA), Anne Grégoire (CLI – Rio Kyoto), Frédéric de Brabandère (Rio Kyoto), Francine Liénart (Ecolo), Thierry Meunier (Ecolo), Marc Hordies (Ecolo), François Sivine (PA), Georges Braive (PA), Pierre Lisart (PA), Jacqueline Lejeune (PA), Claude Berkman (Ittre Plus), Nicolas Joaquim (Ittre Plus), Françoise Peterbroeks (Ittre Plus), Christian Fayt (Ittre Plus), Ferdinand Jolly (IC), Marie-Jo Doumont (IC), Donatienne Jossart (IC), Kathleen Goffart (Rio Kyoto), Patrick Monjoie (citoyen journaliste)

Animateur : Olivier Van Hee (Centre Culturel du Brabant Wallon)

Rapporteur : Patrick Monjoie

Les Associations participantes:

- CLI : Luc Schoukens et Anne Grégoire
- RIO KYOTO: Anne Grégoire, Didier Vandermeersch, Catherine Blondiau, Marie-Françoise Tondreau, Frédéric de Brabandère, Kathleen Goffart, Nadine et Michel Ferrard
- PAIX JUSTE AU PROCHE ORIENT : Lolita et Marc Abramowicz
- ADESA : Nadine Ferrard
- VIE FEMININE : Arlette Lobet

Les Partis politiques :

- INTERET COMMUNAUX : Ferdinand Jolly, Marie-Jo Doumont, Donatienne Jossart
- PRESENCE AUTREMENT: François Sivine, Pierre Lisart, Jacqueline Lejeune, Georges Braive
- ITTRE PLUS : Claude Berkman, Nicolas Joachim Françoise Peeterbroeks, Christian Fayt
- ECOLO: Marc Hordies, Thierry Meunier, Francine Lienart, Nathalie Colette

## **Introduction de Didier Vandermeersch**

« Rio Kyoto – Ca passe par Ittre » est une association d'habitants d'Ittre, née d'une réflexion sur l'état des ressources de la planète et sur la qualité des relations humaines. Le point de départ de la réflexion est la question suivante : « Quelle planète allons-nous laisser à nos enfants ? »

La campagne « Ca passe par ma commune » a été initiée par une fédération d'associations (Oxfam, Nature et Progrès, Crédal, Réseau Eco-consommation, Inter Environnement Wallonie, ...).

L'objectif de cette rencontre autour d'un petit déjeuner équitable est d'interpeller fermement et poliment les candidats aux élections communales afin qu'ils prennent position face à une série de points que les 5 associations participantes leur ont soumis au travers de 6 cahiers reprenant 6 thématiques et une série de questions concrètes. Le but est de créer les bases d'un travail en réelle collaboration au travers d'une série de mesures concrètes propres à défendre le commerce équitable d'une part, et d'autre part à agir pour la sauvegarde de la planète (biodiversité, coopération Nord-Sud, environnement, etc.). C'est pourquoi il est prévu un suivi, par les associations qui participent au débat, des réalisations objectives proposées par les candidats aux élections lors de leur mandat politique.

## **6 priorités pour ma commune**

### **1. Choisir une consommation équitable ou éthique**

Pourriez-vous vous engager à consommer de manière systématique (et non ponctuelle) des produits issus du commerce équitable et durable :

Pourquoi? La commune participerait ainsi à un développement durable de la planète et montrerait également l'exemple à ses habitants.

Quels produits ? Il nous semble important de choisir des produits biologiques, (et/ou) locaux, (et/ou) labellisés Oxfam fair trade ou made in dignity ou Max Havelaar : en l'absence de législation définissant les critères du commerce équitable ces labels reconnus internationalement nous semblent mériter la confiance (café, thé, sucre, biscuits pour les pauses café, vin, jus de fruits, ... et autres produits pour des événements particuliers, agendas, cadeaux éventuels etc.)

Qui ? Les administrations communales mais également écoles, CPAS, crèche (future), maison de repos etc.

*Présenté par Catherine Blondiau de « Rio Kyoto – Ça passe par Ittre »*

La question posée est de savoir si les futurs candidats sont prêts à consommer systématiquement, au sein de l'administration (pause café, cadeaux, etc.), des produits labellisés commerce équitable, locaux et/ou issus de l'agriculture bio. Et ceci dans l'ensemble des structures communales (administration, CPAS, école, etc.)

Par ailleurs, il est bon de rappeler que le Service Public Fédéral du Développement Durable a adopté un plan qui introduit à court, moyen et plus long terme, en pourcentage de plus en plus important de produits dit « éthiques ». C'est un engagement qui est facile à prendre et qui a un impact important en terme de visibilité et d'influence sur l'ensemble de la population.

### **Réponse d'ECOLO**

En introduction, Thierry Meunier, tient à marquer la plus grande qualité de l'argumentation orale que celle présentée par écrit. En effet, cette dernière présente quelques contradictions. Des produits locaux ne sont pas toujours garantis bio et/ou équitables, voire labellisés.

Par ailleurs, ECOLO a toujours défendu les circuits courts de consommation. Ils soutiennent depuis de nombreuses années les commerces locaux qui éprouvent quelques difficultés à trouver leur place face aux grands groupes internationaux.

En ce qui concerne le café, pas de problème cela leur semble une évidence de choisir une marque labellisée «équitable ». Jusqu'à ce jour, ils n'ont pas pu imposer ce choix à la commune.

Plusieurs initiatives ont déjà été prises par le groupe ECOLO dans le sens d'une consommation équitable et éthique. Un exemple concret est la démarche envers Oxfam pour qu'ils s'implantent dans la région au travers des commerces locaux. Ce qui permettrait à la fois de valoriser les commerçants locaux et le commerce éthique / équitable. Mais Oxfam n'a jamais réagi face à cette démarche. Ont-ils plus facile à négocier avec les grands groupes financiers ?

Le débat doit être ouvert à d'autres produits que les denrées type café, thé, sucre, etc. ECOLO s'engage, s'il est dans la majorité, à insérer une clause stricte d'appel à des marchés publics connus pour leur intégration dans des circuits équitables, et ce pour les denrées alimentaires mais également pour les vêtements de travail des ouvriers par exemple. Cette situation sera bien évidemment la même pour toutes les structures communales, qu'elles soient école, CPAS, ou autres. Ces appels au marché public équitable permettront de commander en grande quantité et ainsi obtenir des prix plus intéressants. L'idée est également pour la commune, dirigée par ECOLO, de regrouper et de redistribuer des produits issus du commerce éthique et équitable.

L'intervention de Thierry Meunier se termine par une page de publicité, puisque Marc Hordies profite de l'occasion pour annoncer qu'il est importateur du coca équitable dans la région. Il l'a proposé à différents restaurants et ceux-ci le distribuent déjà. Les retours sont tous positifs.

### **Réponse de Présence Autrement**

A toutes ces questions de l'introduction de produits labellisés commerce « éthiquitable » ou locaux, ils répondent OUI SANS AUCUNE RESERVE pour tout ce qui concerne les besoins de la commune. De la machine à café aux cadeaux, en passant par les réunions du collège et du conseil. Avec en plus une volonté de visibilité publique de ce choix afin d'inciter la population à un changement de consommation.

Néanmoins ils émettent quelques réserves quant à la modification actuelle de consommation des autres structures : école, CPAS, repas à domicile, voire les futures crèches et seniories. Et ce pour deux raisons. D'une part, ces structures doivent répondre à des normes strictes de santé publique. D'autre part, les quantités consommées étant importantes, il faut envisager l'aspect économique. Les produits labellisés sont parfois plus chers. Ils souhaitent tout de même encourager une telle consommation, essentiellement vers les produits non périssables.

Parallèlement à ce qui se passe à Bruxelles, ils souhaitent créer un nouveau poste au sein de la commune : l'échevin de l'écodynamisme. Ce responsable communal travaillerait en collaboration étroite avec les associations sensibilisées et concernées par ces matières via des groupes de travail. La méthode parfaitement transparente aborderait trois points :

- Réalisation d'un état des lieux de ce qui se fait et pourrait se faire
- Proposition d'un plan concret d'amélioration
- Bilan annuel en séance publique au Conseil Communal. La particularité serait que les associations et/ou citoyens sensibilisés auraient un droit d'interpellation du Conseil Communal sur ces matières.

Cette évaluation en toute transparence du travail de l'échevin ne se ferait pas au bout du mandat mais annuellement au cours de sa législature. Ce qui implique une réelle dynamique de démocratie participative.

### **Réponse de l'ttre Plus**

---

Ils souhaitent tout d'abord rappeler qu'ils sont attentifs aux notions de consommation équitable et qu'ils se réjouissent de l'initiative prise par Rio Kyoto.

Ils s'engagent à promouvoir les produits issus du commerce « éthiquitable ». Mais pour cela ils souhaitent préalablement réaliser un audit externe pour définir clairement les axes d'actions sur la commune de l'ttre. Pour ce faire ils souhaitent confier la tâche à une association experte, connaissant à la fois les réalités de l'ttre et le commerce équitable. Ils pensent confier cet audit à une association telle que Rio Kyoto, ou Oxfam.

Le prix demandé pour des produits bio et issus du commerce équitable sont actuellement plus élevés, c'est donc sur une base concrète qu'il faudra travailler en fonction des capacités budgétaires communales.

La première question à se poser est : « Quels sont les besoins pour la commune ? » Et cela va de la machine à café aux vêtements de travail des ouvriers. Par essence même, le parti socialiste (NDLR : dont l'ttre Plus est issu et se différencie à la fois) est extrêmement attentif aux conditions de travail des ouvriers, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs.

l'ttre Plus propose de signer une charte qui imposerait à la commune d'acheter des vêtements de travail issus du commerce éthique et équitable, et ce exclusivement.

### **Réponse des Intérêts Communaux**

---

La personne humaine est au cœur des valeurs des IC. Ils sont proches du producteur local, l'aident et valorisent ses produits. Pour les productions à grande échelle, la bio ne serait pas envisageable, et il est essentiel de soutenir également l'agriculture en lutte intégrée, qui utilise de façon raisonnée les produits chimiques.

IC marque une importance à l'information des citoyens quant aux productions issues du commerce équitable. Il leur semble incontournable que les producteurs locaux touchent un revenu décent équivalent au travail fourni, tout en intégrant leurs activités dans la vie de l'entité et dans de bonnes conditions.

Concrètement, les IC ont déjà agi dans ce sens lors de leur législature. En effet, les colis de Noël sont maintenant composés de biscuits et spéculoos achetés chez Oxfam. Le café des machines à café de l'administration est labellisé commerce équitable.

Dernier point, il est important, avant d'intégrer des critères équitables dans les marchés publics (exemple achat de vêtements) de vérifier si le(s) fournisseur(s) est (sont) réellement impliqué(s) dans une démarche « éthiquitable ».

## **2. Choisir une consommation bio ou écologique**

Nous vous demandons de prendre position par rapport à un cahier de charges communales reprenant les exigences suivantes.

1. Si l'usage de pesticides existe toujours dans l'entité de Ittre, êtes-vous d'accord de ne plus les utiliser ?
2. Si l'entretien des bâtiments administratifs (bureau, écoles, CPAS, Salles communales...) se fait à l'aide de produits chimiques, êtes-vous d'accord de les remplacer par des produits écologiques ou bio ?
3. En outre, pourriez-vous envisager des formations destinées au personnel utilisant ces produits ?

*Présenté par Arlette Lobet de Vie féminine*

Il faut nuancer ce qui est bio, c'est-à-dire certifié sans pesticide, de ce qui est écologique, c'est-à-dire qui ne nuit pas à la nature. Un produit écologique peut utiliser des substances chimiques qui n'agressent pas la nature tout en réduisant les nuisances (animaux, vermines, et autres).

Les actions concrètes proposées au futur dirigeant de la commune sont de diminuer la consommation énergétique tant en terme de matériel bureautique que de chauffage. A côté de cela de faire des économies de papier, voire d'employer du papier recyclé ; de proposer aux écoles des fontaines à eau plutôt que des berlingots ; d'arrêter d'utiliser des produits chimiques pour l'entretien des bureaux; et finalement de valoriser les produits issus de la culture bio ainsi que l'installation d'agriculteurs travaillant dans ce sens.

Trois questions précises, tournant toute autour des pesticides et autres produits chimiques sont posées :

- Si l'usage des pesticides existe toujours dans l'entité, êtes-vous d'accord de ne plus les utiliser ?
- Si l'entretien des bâtiments administratifs (administration et autres) se fait à l'aide de produits chimiques, êtes-vous d'accord de les remplacer par des produits bio ou écologiques ?
- Serait-il envisageable de prévoir des formations pour le personnel utilisant de tels produits ?

### **Réponse de Présence Autrement**

---

Il n'est pas question de revenir à l'ancien temps !

Ce débat sur l'emploi abusif de pesticides n'est pas nouveau. Bon nombre d'arbres et de puits sont morts à la suite d'emploi de certains de ces produits.

Les produits chimiques doivent être utilisés mais de manière raisonnable. Présence Autrement se veut attentif à un emploi au bon endroit, au bon moment, selon l'application ad hoc, et surtout que cette utilisation soit faite par une personne ayant été formée sérieusement. De plus il est essentiel qu'un suivi soit assuré par l'autorité communale.

Pour rappel, le ministre Lutgen, le 27 avril 2006 attire l'attention des communes sur l'emploi de produits agréés « non agressifs » qui ne sont ni dangereux pour la nature, ni pour celui qui les emploie.

### **Réponse de Ittre Plus**

---

Oui sans hésitation aux trois questions posées !

De plus, Ittre Plus s'engage à introduire l'usage du papier recyclé dans les écoles et l'administration communale et de sensibiliser le personnel et les élèves des écoles. Et à favoriser le projet « potager » initié par l'école communale d'Ittre.

Les bénéficiaires qui ne manqueront pas d'apparaître via cette consommation raisonnée seront consacrés à des projets de coopération avec le Sud via des opérations reconnues.

### **Réponse des Intérêts Communaux**

---

L'usage des pesticides doit bien évidemment être réduit. Mais son abolition totale n'est pas raisonnable. Les IC ont envisagé et exploré d'autres pistes. Par exemple : le désherbage thermique mais cela présente de nombreux inconvénients, dont les plus remarquables sont la repousse rapide de certaines mauvaises herbes et l'augmentation de production de CO2.

En ce qui concerne le désherbage, la manière la plus efficace reste encore les produits chimiques, mais ceux-ci doivent avoir la rémanence la plus forte et la percolation avec les eaux de pluies la plus faible. Comme par exemple le **Diflufenican** qui empêche la levée de mauvaises herbes par la création d'un film étanche. C'est un produit très sûr qui n'est utilisé qu'en cas de réel besoin. Le seul souci qui reste est que ces produits sont coûteux.

En ce qui concerne l'entretien des bâtiments administratifs, une étude est actuellement en cours. Le personnel d'entretien utilise des produits Ecover avec l'obligation de rendre un rapport au collègue afin que celui-ci pose un choix définitif.

Dernier point en ce qui concerne les invasions d'insectes, Ittre ne subit que très peu ce type de nuisance. Il n'y a donc aucune utilisation de pesticides. De plus l'idée serait plutôt de lâcher d'autres insectes prédateurs des nuisants.

De toute façon, il est décidé que les critères environnementaux soient intégrés dans les demandes de marché public.

### **Réponse d'Ecolo**

Il y a une réelle prise de conscience du groupe Ecolo. Il faut changer les habitudes de consommation de tout un chacun. Il est important de former les citoyens afin de les convaincre et ainsi qu'ils changent leurs gestes quotidiens.

Ecolo est prêt à tout mettre en œuvre pour prouver que consommer écologiquement ne coûte pas plus cher ! Parfois acheter plus cher à court terme permet une économie sur le long terme. Et ainsi, les bénéfices dégagés doivent être réinvestis dans d'autres projets. Tout comme les outils en fin de vie doivent entrer dans des circuits de renouvellement.

Il est essentiel de s'attarder à la notion d'isolation et d'économie d'énergie des bâtiments. Explorer les méthodes alternatives en accordant une attention particulière aux innovations technologiques. Mais il est également essentiel de garder du bon sens et de se baser sur ce qui a été fait avant afin de ne pas répéter les mêmes erreurs.

Un des rôles de la commune est d'informer le citoyen sur ce qu'il consomme quotidiennement afin de le sensibiliser aux produits bio et écologiques. Il existe sur le marché bon nombre de produits biodégradables. Mais il y a, à côté de cela, un travail à faire afin d'économiser les gestes de ces citoyens. Il ne faut pas que ce changement d'habitude de consommation s'accompagne d'une augmentation des difficultés d'utilisation.

Finalement en ce qui concerne la consommation du papier, Ecolo encourage vivement l'utilisation du recto verso.

## **3. Développer une coopération Nord-Sud**

Nous vous demandons de vous situer par rapport aux trois propositions suivantes :

- Ajouter aux compétences d'un échevin le volet « solidarité internationale. Il pourrait mettre en place un conseil consultatif regroupant des citoyens et des membres des associations concernés par cette problématique, mais aussi des citoyens d'origine étrangère pouvant témoigner de leur expérience et qui examinerait quelle aide concrète à apporter aux associations de la commune ou à des ONG extérieures qui travaillent au développement, au respect des droits humains, à la coopération des relations Nord-Sud. Il défendrait, si nécessaire, l'importance d'y consacrer un budget spécifique de coopération.
- de mettre en place un partenariat avec une ville, un village du Sud avec pour but des échanges de savoir-faire, d'accueil des partenaires du Sud, ...

d'être attentif à l'actualité et la politique internationale afin de prendre position, en envoyant des messages de solidarité chaque fois qu'il y a violation des droits humains, mise en péril de la démocratie, exploitation inéquitable des ressources du Sud, ...

*Présenté par Marc Abramovicz de « Paix Juste au Proche Orient »*

L'objectif de ce point est de rappeler l'importance de la défense des droits humains. La commune a un réel rôle à jouer dans cette collaboration entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Le bourgmestre, au nom de la commune, a fait de petits gestes (signature d'une charte, plantation d'un olivier, rencontre d'hommes politiques palestiniens) mais il n'a posé aucun acte réel vers une collaboration étroite. A titre d'exemple la ville de Liège est jumelée avec Lubumbashi.

Trois propositions sont avancées :

- Ajouter aux compétences d'un échevin le volet « solidarité internationale et coopération Nord-Sud ». Il pourrait mettre en place un conseil consultatif regroupant citoyens belges et étrangers, associations, ONG afin de déterminer avec ces personnes l'aide concrète à apporter. De plus il défendrait et gérerait un budget spécifique à la coopération.
- Mettre en place un partenariat avec une ville et/ou un village du Sud avec pour but des échanges de savoir-faire et d'accueil.
- Etre attentif à l'actualité internationale afin de prendre position en envoyant des messages de solidarité chaque fois qu'il y a violation des droits humains, de la démocratie, etc.

Pour finir, Marc Abramovicz nous partage la question qu'il reçoit des palestiniens lors de ses voyages en terre d'Israël: « Où est le reste du monde ? Que font-ils pour nous ? »

### **Réponse de Ittre Plus**

---

Selon eux, il est important d'ajouter le volet « Solidarité internationale » aux compétences d'un échevin, par exemple celui de la participation et/ou des affaires sociales.

Afin d'aller encore plus loin, ils souhaitent créer une nouvelle commission communale chargée de mettre sur pied des projets de coopération internationale. Cette commission serait composée à la fois des représentants politiques et d'associations impliquées dans cette matière. Ittre étant une petite commune avec un budget limité ils proposent de commencer par renforcer les partenariats avec des associations de l'entité qui ont pour objet social la réalisation de projets humanitaires avec une ville du Sud. Ils pensent entre autres à la fondation Maarthaliya.

De plus, il leur semble essentiel d'informer le citoyen afin de lui demander son soutien. En cela le site Internet de la commune peut être un formidable vecteur de communication, voire un canal privilégié pour les pétitions.

Ittre plus est attentif à l'actualité internationale, c'est pourquoi Nicolas Joachim a interpellé le collègue afin que celui-ci nomme *Aug Sa Sunn Kyu* (opposante birmane) citoyenne d'honneur de la commune d'Ittre. Ils sont toujours en attente d'une réponse...

### **Réponse des Intérêts Communaux**

---

Lors de cette législature, qu'avons-nous fait ?

Pour les IC, cette question est l'occasion d'une évaluation des actes posés dans le sens d'une coopération internationale.

Tout d'abord, de nombreux étudiants africains ont été accueillis dans l'entité et logés chez l'habitant. Les IC sont sensibles aux échanges particulièrement avec l'Afrique.

Ensuite, lors de la chute du régime de Ceausescu. Les villages de Ittre et de Bencedont été jumelés afin d'apporter un soutien concret aux citoyens de Roumanie

Le drapeau tibétain est régulièrement hissé à l'administration communale afin de marquer symboliquement le soutien à ce peuple opprimé et enlisé dans un conflit avec les autorités chinoises.

Les IC se sont également engagés concrètement dans le soutien aux « artisans de paix » qui œuvrent activement auprès du peuple palestinien. La commune apporte un soutien concret, et a toujours marqué une position claire, pour l'association « Paix Juste au Proche Orient ».

Finalement, au niveau international, il y a un réel travail des IC afin d'encourager les habitants à s'investir dans des projets spécifiques liés aux habitants du Sud.

## **Réponse d'Ecolo**

Ils sont frappés par ce point 3. Bien évidemment il faut intervenir et agir au niveau international. Mais bien plus qu'lttre, c'est l'Europe qui doit se positionner de manière plus ferme, plus manifeste.

Des messages de solidarité doivent être envoyés, mais surtout il faut des actes !

Nous parlons toujours de la coopération Nord – Sud, n'évacuons pas trop vite la coopération Ouest – Est qui eux aussi vivent de nombreux soucis. (car à l'Est aussi les gens ont de nombreux soucis).

Le groupe Ecolo propose d'affecter systématiquement 1 % du budget communal à des projets de développement. Afin de garantir la bonne fin de ces projets, ceux-ci seraient réalisés en partenariat avec des associations ittroises oeuvrant dans des projets de coopération. Ils pensent entre autres à l'association berbère, Paix Juste au Proche Orient, Lire et écrire, réfugiés, etc.

Ecolo souligne par ailleurs l'importance de projets d'échange. C'est-à-dire, un apport de notre part vers le Sud et/ou l'Est, mais avec un retour concret et palpable. Le jumelage est une bonne chose mais il doit aller dans les deux sens. Par exemple en travaillant de pair sur des thématiques internationales au travers de projets spécifiques, tels que l'exploitation des femmes. Il faut agir et parfois plus près que nous le croyons. Exemple : ce bordel « industriel » que les allemands mettent en place à l'occasion de l'organisation des JO dans leur pays.

Ecolo souhaite trouver un projet concret sur lequel ils pourraient travailler en collaboration étroite avec un « expert ».

## **Réponse de Présence Autrement**

Ils sont sensibles à cette thématique. D'ailleurs de nombreuses personnes de PA sont engagées dans différents groupes/associations de la commune travaillant à la coopération internationale.

Il faut défendre une définition universelle des droits de l'homme, c'est-à-dire reconnaître les droits de l'homme où qu'il soit, d'où qu'il soit.

Présence Autrement s'engage à donner un espace de parole aux associations de terrain afin que celles-ci interpellent le Conseil Communal et propose des actions concrètes. Chacune de ces interpellations fera l'objet d'un suivi et d'une publication afin de sensibiliser le citoyen à ces problématiques.

Il faut être cohérent dans sa démarche, nous ne pouvons agir sur le commerce « éthiquitable » sans agir également à la coopération. C'est un tout, nous ne pouvons isoler le commerce du contexte dans lequel la production existe. Si PA gagne les élections, ils s'engagent à mettre tout en œuvre, et ce de manière durable, pour que les associations de terrain aient les moyens d'agir concrètement. C'est valoriser le partenariat comme conséquence de l'action citoyenne.

Les coopérations internationales doivent se faire au même niveau, c'est-à-dire de commune à commune, l'échevin doit en être le porte-parole. Mais, afin de ne pas se tromper d'objectifs, les actions seront concertées avec les citoyens engagés dans des associations de terrain. L'impulsion doit venir du terrain et la commune doit garantir que cela remonte effectivement vers le gouvernement belge et vers l'Europe.

Ils sont contre l'idée de la nomination d'un échevin spécifique mais ils souhaitent construire une solidarité internationale sur base d'impulsion des citoyens et des associations, tout comme cela fut le cas pour les villages roumains.

Pour commencer, la commune doit créer une dynamique au niveau du Brabant wallon.

C'est le moment d'une courte pause, afin de reposer la main de votre scribe attitré, et surtout l'occasion de boire une bonne d'jate de café Max Havellar.

## **4. Respecter un environnement local**

Dans le cadre de la gestion de la commune par rapport à la protection de la biodiversité, quelle(s) mesure(s) comptez-vous prendre pour faire respecter le décret wallon (du 16/2/2005) sur la circulation en forêt ?

*Présenté par Nadine Ferrard de l'ADESA*

L'ADESA va fêter ses 35 ans. Ils sont sensibles à la circulation en forêt et dans les bois. Il est essentiel de préserver les ressources naturelles, mais surtout de restaurer tout un écosystème. Pour cela il faut commencer par diminuer les nuisances que nos attitudes entraînent. Par exemple : indiquer clairement les sentiers pour promeneurs et pour les vélos. Interdire de façon très stricte les motos, ou autres véhicules motorisés (quad) avec amendes à la clef.

La question est donc : qu'êtes-vous prêt à faire pour faire respecter le décret wallon sur la circulation en forêt ?

### **Réponse des Intérêts Communaux**

---

Les IC ont mis en place le Plan Communal de Développement de la Nature – PCDN afin de mener des projets de préservation des ressources naturelles et de sensibilisation à la beauté de la nature auprès des citoyens.

Ce PCDN est participatif, c'est-à-dire qu'il se base sur des projets concrets initiés par des groupes associatifs ou de citoyens.

En ce qui concerne la qualité de l'eau, de l'air et la préservation de la biodiversité il y a toute une série de démarches qui ont été entreprises. Essentiellement vers les écoles de Ittre : animations, ateliers autour de la thématique des sources, travaux d'élèves présentés lors des journées du contrat rivière et/ou de celles organisées par le CLI (journée des fermes, etc.)

C'est une démarche importante car les enfants sont les premiers vecteurs de sensibilisation auprès des adultes.

Par ailleurs, les IC sont extrêmement attentifs, via un comité d'accompagnement, aux nuisances que pourrait occasionner l'incinérateur, ainsi qu'à son développement. Des enregistrements des rejets en furannes et des dioxines seront réalisés.

Il est force de constater l'appauvrissement du paysage. Le PCDN favorise la plantation des haies, l'augmentation de la faune, et la circulation via les sentiers (le maillage écologique). Avec les actions initiées par le PCDN nous avons pu retrouver un certain équilibre.

Le PCDN est sensible à la mobilité des personnes « fragiles » (enfants, familles) et souhaite donc des sentiers de première qualité. D'ailleurs un membre du PCDN est actif, via son association « El Tourniket » à la sauvegarde des sentiers et leur remise à jour.

Malheureusement, il faut souligner la perte d'une police communale. Il faut donc passer par le chef de zone de police pour faire respecter le décret wallon. Mais au niveau de l'entité d'Ittre il y a une réelle volonté de limiter l'accès aux motos, quads, 4\*4 sur les sentiers. Tout sera mis en œuvre pour diminuer les dégradations occasionnées par ces personnes irrespectueuses.

### **Réponse d'Ecolo**

---

Ce décret wallon prévoit l'empêchement de la circulation de tous véhicules motorisés en forêt en fonction d'un balisage précis.

Il y a trois manières de faire respecter ce décret. Tout d'abord, l'aspect répressif au travers de contrôles fréquents. Ensuite par un empêchement physique, pose de barrières, de tourniquets qui sont un dispositif « doux » qui freine le passage autre que les piétons et facilement concevable sur les sentiers publics. Et finalement par la sensibilisation et l'harmonisation de l'utilisation des sentiers par les différents usagers. Selon Ecolo, il faut travailler sur les trois axes en parallèle. Essentiellement rendre le citoyen responsable de ses comportements et baliser les chemins et sentiers forestiers de façon restrictive. Les contrôles restent certainement la méthode la plus difficile à mettre en place. De plus ce n'est pas à favoriser.

Pour rappel, il faut quand même laisser la possibilité aux employés communaux de circuler avec des engins motorisés dans le cadre de leur travail d'entretien.

Il y a un travail à faire, c'est évident. En ce qui concerne les sentiers, par exemple, certains sont bloqués par les riverains qui en profitent pour gagner quelques mètres carrés. Il n'y a plus de réel maillage de promenade, de « couloir de déplacement piétonnier » sur l'ensemble de la commune. A côté de cela, nous rencontrons des problèmes de trottoirs, de pistes cyclables.

Les enjeux sont de tailles, et la pression immobilière importante. Il faut donc instaurer une gestion raisonnable, rester attentif à garder différentes zones (sentiers, couloir de déplacement, mares, etc.)

Ecolo souhaite d'une part rendre les permis d'environnement plus transparents, et d'autre part créer une commission d'accompagnement afin de prévenir et gérer les problèmes liés à l'environnement local.

Autre point important, Ecolo souhaite recréer des espaces de mares, favoriser l'épuration des eaux et encourage encore et toujours le fauchage tardif. Au niveau des citoyens, ils proposent de valoriser les jardins mi-sauvage ceci afin d'augmenter la biodiversité. En parallèle, tout un travail serait initié avec le monde agricole et les citoyens afin de diminuer de manière radicale l'utilisation des pesticides.

Dernier point, en ce qui concerne l'incinérateur, Ecolo reste attentif à la pollution que cela peut engendrer, mais également aux charrois de camions.

### **Réponse de Présence Autrement**

---

PA ne répondra qu'au point précis soulevé par la question de l'ADESA. A savoir la circulation en forêt. Le décret wallon doit être appliqué dans le respect de l'esprit qui l'anime. Il faut donc définir les lignes de conduites et utiliser les outils adéquats à son application.

Il faut que les zones boisées restent, ou redeviennent, des lieux de santé agréables pour les citoyens et les animaux. Présence Autrement souhaite favoriser le travail du PCDN. PA appuie l'analyse d'Ecolo et préconise une approche concrète et non superficielle. Ils souhaitent développer une série d'actions envers l'abeille car c'est un précieux indicateur de la santé de l'environnement.

Présence Autrement va poser des actes concrets !

### **Réponse de Ittre Plus**

---

Ce sera une série de réponses concrètes sur ce qui a été, et sera mis en place.

En ce qui concerne la législation qui gère la circulation de véhicules motorisés, elle ne s'applique qu'aux forêts publiques. En effet, dans les bois privés, l'agent forestier ne peut agir que sur demande explicite du propriétaire.

Il est ?? de constater que les quads et autres motos n'ont réellement aucun respect de l'environnement. Mais malheureusement, les agents forestiers doivent gérer des territoires extrêmement étendus. De plus, même lorsqu'ils verbalisent, il n'y a visiblement aucun suivi judiciaire, ce qui renforce le sentiment d'impunité des motards.

Deux possibilités existent pour l'administration communale: d'une part des interdictions physiques, d'autre part une demande d'intervention des policiers de la zone de police. Pour cela il faut que la circulation en forêt devienne une priorité...

Relevons ici une contradiction, le service environnement de la commune a du pouvoir puisqu'il intervient à tous les niveaux. C'est ce service qui délivre toutes les autorisations concernant l'aménagement et/ou la modification du territoire. Mais ils n'ont que très peu de moyens financiers.

Alors il faut utiliser ce qui existe. Le Conseil Communal, le PCDN, le contrat de rivière qui regroupe 27 communes et qui permet de faire travailler 3 personnes. Ces différents organes organisent des journées de sensibilisation à la nature afin de responsabiliser les citoyens. Exemple: la journée wallonne de l'eau, la fête forestière à la Houssière.

Il faut continuer à se battre pour conserver la biodiversité. Le groupe Ittre Plus place ici deux priorités. La première consiste à travailler sur l'urbanisme qui est un élément moteur du développement de Ittre. Il est essentiel d'installer des structures permettant aux habitants de dire ce qu'ils pensent du futur de leur commune. En second lieu, travailler autour de la thématique des déchets. C'est-à-dire l'incinérateur et ses conséquences sur notre entité, mais également les bords des routes qui sont sales. On en parle, mais on agit peu.

Le groupe Ittre Plus s'engage ici à traiter le problème de l'incivilité avec rigueur.

## 5. S'engager pour la planète

Pouvez-vous vous engager à réduire de 10% les consommations de chauffage et d'électricité dans tous les bâtiments de la commune en ce compris les salles communales, les écoles communales et autres bâtiments de même que l'éclairage public etc. ?

A cette fin, pourriez-vous désigner au sein de la commune, une personne responsable de l'énergie, et **spécialement formée** dans ce domaine, avec laquelle l'association Rio, Kyoto pourrait collaborer ?

Sur base du fruit de cette collaboration, pouvez-vous vous engager à financer les investissements nécessaires aux réductions de consommation précitées ? ex. éclairage consommant peu d'énergie, réglage de chaudière, vannes thermostatiques, isolation etc...

Présenté par l'association Rio Kyoto

Ce point se décline en trois questions complémentaires:

- Pouvez-vous vous engager à diminuer de 10 % par an la consommation de chauffage et d'électricité dans tous les bâtiments de la commune ?
- Pouvez-vous former et désigner clairement une personne responsable de l'énergie qui serait amené à collaborer avec Rio Kyoto ?
- Acceptez-vous de financer les investissements nécessaires aux réductions de consommations de chauffage et d'électricité ?

### Réponse d'Ecolo

Cela fait des années que les Ecolos crient «Danger pour la planète! », pour rappel on dit que l'on emprunte la planète à nos enfants. Il est donc indispensable, voire vital, de s'engager maintenant tout de suite.

L'énergie est un des volets de ce travail. La consommation des énergies fossiles (pétrole, gaz) pose de vrais problèmes, il faut diminuer la consommation. 10 % est compris par le groupe Ecolo comme un chiffre symbolique, mais selon eux on peut encore aller beaucoup plus loin.

Selon le groupe Ecolo, il faut travailler en plusieurs phases et ils s'engagent à aller dans ce sens. Tout d'abord réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux. Pour ce faire, ils feront appel à des sociétés spécialisées afin de mener la vérification et proposer des équipements / enveloppe de bâtiment. Il est bon de savoir que la région wallonne soutient ses audits. Ces audits seront également proposés aux citoyens afin de leur permettre de vivre dans des bâtiments correctement isolés et chauffés. Au vu des prix actuels des énergies fossiles, la consommation d'énergie sera la prochaine question sociale.

Ensuite, il faut investir. Et ce qui est bon pour la planète est souvent bon pour le portefeuille. Mais pour amener un changement de mentalité en profondeur, il faut augmenter de manière réellement marquante le prix des énergies fossiles. (3,00 € le litre d'essence!) Afin d'amener le particulier et les administrations à opérer des changements (double vitrage, isolation, autre type d'énergie, etc.) De plus, un investissement conséquent est rentabilisé en 3 ou 5 ans simplement sur l'économie réalisée par la diminution de consommation.

Plusieurs fonds existent pour aider à ce type d'investissement: le fonds fédéral – FEDESCO, ou la formule de leasing afin que la commune n'investisse pas sur ses fonds propres. Il s'agit d'un engagement social : Les particuliers peuvent être soutenu par le principe du « tiers-investisseurs »

### Réponse de Présence Autrement

C'est une de leurs premières préoccupations et ce depuis de nombreuses années. Ce travail autour de la consommation d'énergie sera le premier volet abordé par l'échevin de l'écodynamisme (dont ils présentaient la fonction au premier point). Il sera le garant d'une consommation rigoureuse de l'énergie au sein de la commune. Car il est indispensable que la commune agisse directement sur ses propres consommations. Mais il est également important que celle-ci travaille en collaboration avec des associations actives sur le sujet.

Présence Autrement a interpellé le Conseil Communal, en septembre 2005, afin que celui-ci commande un audit énergétique large: chauffage, téléphonie, électricité, carburant. Mais, à ce jour, rien ne semble avoir bougé concrètement.

### **Réponse de Ittre Plus**

---

Oui à un échevin responsable de ces matières.

Mais réduire de 10 % par an la consommation de chauffage et d'électricité semble utopique. Par contre, modifier le paysage urbain afin de changer les mentalités, particulièrement en matière de déplacement, Ittre Plus s'y engage. Volonté de créer une piste cyclable entre Ittre et Virginal. Cette création sera accompagnée d'un geste concret, puisqu'un vélo sera offert à l'employé communal qui s'engage à ne plus utiliser sa voiture pour se rendre au boulot.

A côté de cela, il est important de mener un travail avec les écoles, tant d'information que de formation. Les propositions de Ittre Plus sont d'instaurer des animations pédagogiques sur le concept du développement durable. A titre d'information, la province du Hainaut propose des outils pédagogiques gratuits. Mais il faut aller plus loin et inciter les directions à initier un projet d'école en rapport avec ce même développement durable. Ces propositions ne sont pas utopiques, loin de là, puisqu'elles sont réalisées dans d'autres écoles en collaboration avec l'ADESA.

La question centrale est de savoir quel village nous voulons demain.

### **Réponse des Intérêts Communaux**

---

Une série d'actes ont déjà été posés. En ce qui concerne la salle polyvalente de Virginal (NDLR: dans laquelle nous nous trouvons pour cette rencontre) un monitoring a été réalisé par Electrabel pour optimiser la consommation. En ce qui concerne l'audit énergétique de l'ensemble des bureaux communaux, trois bureaux ont été contactés mais n'ont, à ce jour, donné aucune réponse.

Il faut savoir que tous les bâtiments communaux sont équipés de double vitrage, les tabatières ont été remplacées par des Velux. Les travaux d'isolation des toitures sont prévus dans un avenir proche.

Les IC gèrent la consommation d'énergie en « bon père de famille ». C'est pourquoi ils ont également contacté la région wallonne afin de voir avec eux s'il est possible d'implanter des éoliennes et ainsi produire de l'énergie verte. Mais l'application technique est difficile.

Les IC sont également extrêmement sensibles aux émissions de CO2. Il y a donc une volonté de diminuer de manière concrète la consommation de mazout afin de diminuer le dioxyde de carbone rejeté.

Une réflexion liant urbanisme et énergie ainsi que la combinaison avec un schéma de structure doit se faire.

## **6. Favoriser une démocratie locale participative**

---

La démocratie locale est déjà assez vivante à Ittre. Les habitants ont un compte-rendu assez complet des conseils communaux dans le Petit Tram, une page expression leur permet de s'exprimer, le bulletin communal informe, différentes commissions et groupes de travail fonctionnent, la majorité rencontre les habitants dans des réunions de quartiers.

Afin d'enrichir son fonctionnement, seriez-vous prêt à systématiser, au début du processus de réflexion, la concertation et consultation des acteurs, vie associative, professionnels et citoyens lors de tout nouveau projet communal, ou initiative privée ou public influençant la vie des habitants de la commune. Que pensez-vous de l'engagement ou de la désignation au sein du personnel communal d'un mi-temps « animateur de la démocratie participative » ?

*Présenté par Luc Schoukens du CLI*

C'est bien évidemment une des préoccupations du CLI. Pouvoir faire participer le citoyen à la vie de la commune. Le Petit Tram est un des lieux de participation. En effet, on peut y retrouver le compte-rendu du conseil communal, une page d'expression. Il se place en complément participatif au bulletin communal « Nos trois villages ».

La question posée par le CLI est de savoir ce que chacun est prêt à faire pour enrichir cette démarche, et plus encore pourquoi ne pas nommer une personne à mi-temps comme animateur de la démocratie participative ?

### **Réponse de Présence Autrement**

---

Avec Présence Autrement, on passera réellement de la démocratie représentative à la démocratie participative. Ce sont les fondements même de ce groupe politique. Mais jusqu'à présent toutes les propositions d'ouverture vers le citoyen ont été rejetées systématiquement par la majorité. Exemple: le changement du ROI du Conseil Communal, ou le droit d'interpellation du conseil par le citoyen.

Mais aujourd'hui les choses ont changé. En effet, PA présente 3 déclarations officielles qui soutiennent leur combat. La déclaration de politique régionale du gouvernement wallon, le contrat d'avenir et le plan Marshall pour la Wallonie.

Présence Autrement s'engage donc à continuer dans cette voie « de la nouvelle gouvernance », vers plus de participation citoyenne en utilisant comme méthode de travail le « Plan Wallon de démocratie Participative ».

Actuellement, la commune donne de mauvaises réponses à de faux problèmes, PA propose donc de passer dans un autre système, dynamique où les citoyens agiraient en cours de législature en interpellant le pouvoir communal afin d'identifier les vrais problèmes et trouver les solutions adéquates. Il en va de l'avenir de notre village.

La commune doit être pensée en tant que garant d'une concertation constructive avec le monde associatif et citoyen. Présence Autrement se place en tant qu' « animateur de la démocratie » et ne confie pas ce rôle à un agent communal. Il faut que la démocratie participative soit la méthode de travail du groupe politique au pouvoir.

PA souhaite mener deux actions concrètes. Tout d'abord redonner au CLI la pleine responsabilité de ses missions (éducation permanente, citoyenneté responsable, favoriser l'accès à la culture, créateur de lien social) Ensuite, valoriser toutes les actions des associations, comités de quartier, en toute indépendance, du pouvoir communal.

Ce qui se passe aujourd'hui s'inscrit parfaitement dans la ligne de conduite de Présence Autrement. Ils s'engagent à réitérer ce type de rencontre tout au long de la prochaine législature afin de permettre aux citoyens de participer activement à la vie de la commune.

### **Réponse de Ittre Plus**

---

Favoriser la démocratie locale est depuis toujours un moteur du parti socialiste. Ils sont à l'initiative de la commission citoyenne contre l'autoroute, des pétitions pour garder le bureau de poste à Ittre, de différents regroupements autour de l'échevin de la mobilité. Car le développement durable englobe les problèmes de mobilité et le service aux personnes. Pour rappel il existe à Ittre une association « Fleur de SEL » (Système d'Echange Local). Pour Ittre Plus, c'est un art de vivre.

Ittre Plus s'engage à créer des synergies entre différents projets réalistes et réalisables (en fonction du budget) pour le bien des citoyens. De plus, Ittre Plus propose de signer une charte éthique les engageant à agir concrètement dans les domaines abordés tout au long de la matinée. Ils sont pour une vérification indépendante de la bonne réalisation des projets. Ils souhaitent, dans un premier temps, créer peu de projets mais qui fonctionnent et qui peuvent être évalués. Bien et durable!

### **Réponse des Intérêts Communaux**

---

La culture doit rassembler les personnes du village. Il est vrai que les relations entre la commune et le CLI ne sont pas toujours au beau fixe. Mais il faut regarder l'avenir. Le pôle culturel à la rue de la

montagne est quasi inauguré. Il y a une réelle volonté de la commune que le CLI fonctionne convenablement, sur base de relation humaine sereine.

Il existe de nombreuses commissions dans lesquelles se retrouvent conseillers communaux et citoyens (sport, jeunesse, CCAT, seniors, etc.) Ces commissions ont des hauts et des bas mais elles ont le mérite d'exister. Il est donc essentiel de mieux informer, de mieux communiquer et ce dans les différents domaines abordés.

Les IC s'engagent à sensibiliser de manière générale via des campagnes d'information des différents plans communaux qui existent. Ceci dans un souci d'encourager la démocratie locale, la participation et ce dans tous les domaines: voiries, réaménagement, etc. Il faut intégrer dans les projets les attentes des habitants.

### **Réponse d'Ecolo**

---

Tout ceci tombe sous le sens!

Cela va faire 10 ans qu'Ecolo suggère une telle gestion de la commune. Le décret de la Région wallonne existe mais Ecolo doute que celui-ci initie une démocratie plus participative car il ne propose aucune modification du fonctionnement du conseil communal. Et si nous analysons ce qui se passe actuellement, la majorité ne laisse aucune place, aucune possibilité de participation à l'opposition.

Cette démocratie participative, où le citoyen prépare et construit avec l'élu la décision à prendre, doit s'appliquer à tous les domaines (territoires, entreprise, famille, scolaire, etc.)

Mais tout ceci doit également se baser sur l'initiative citoyenne qui naît de l'envie d'un collectif. Pour Ecolo il faut créer des lieux de débats publics et des moments de démocratie directe. En permettant aux citoyens de participer, la légitimité des décisions est augmentée. Ecolo souhaite favoriser un changement de culture démocratique, et il en a toujours été le porteur. Demander au citoyen avant que la décision ne soit prise, dès l'élaboration du projet.

Ecolo n'est pas pour la désignation au sein du personnel communal d'un « animateur de la démocratie participative ». Ils souhaitent plutôt mieux utiliser les instances existantes, et c'est au Centre Culturel – CLI que reviendrait cette tâche en collaboration avec les instances communales.

Pour finir Olivier Van Hee remercie l'ensemble des participants et souligne le climat serein qui a permis un réel échange. Il rappelle qu'il n'existe pas beaucoup de communes où une telle initiative pourrait prendre place.

---

Le mot de conclusion revient à Didier Vandermeersch qui, au nom des différentes associations, remercie chacun pour sa participation. Le débat n'a pas toujours été concret mais il a toujours été positif.

Un dernier verre de jus de pommes équitable et retour à la maison....

**Patrick Montjoie**  
**Journaliste**